

RELIURE 3^{ème} ANNÉE – 2022-2023

OBJECTIF

Se spécialiser en reliure d'art

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Être capable de réaliser une reliure à plats rapportés en parchemin ; une reliure passé carton, plein cuir, gardes incrustées en textile doublé ; une reliure passé carton, plein veau, gardes en daim incrustées ; une reliure passé carton, plein box, couture sur onglets cousus, gardes bord à bord ; une chemise de protection et un étui gainé.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public adulte

PRÉ-REQUIS

Avoir une bonne pratique de la reliure
(2^{ème} année à l'AAAV ou équivalent)

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

180 heures en présentiel

30 jeudis de 9h30-12h30 et de
13h30 à 16h30, au rythme d'une
journée par semaine (hors vacances
scolaires zone C)

NOMBRE DE STAGIAIRES

Mini : 6 - Maxi : 12

PRIX : 1.700 €

Rappel : adhésion à l'AAAV obligatoire : 30€

Prévoir des livres à relier et prévoir des achats
de fournitures : (400-500€)

Pour les personnes bénéficiant d'une prise
en charge : 260 € de frais de dossier

LIEU DE LA FORMATION

28 bis, Chemin du Tour des Bois
78400 CHATOU

CONTENU DE LA FORMATION

Revoir les techniques apprises précédemment en travaillant la qualité et le soin. Double couture sur onglets. Tranchefiles brodées et en cuir. Couvrure en plein. Soins des coins et des coiffes. Apprendre à travailler de nouvelles matières (parchemin, veau, box, porc velours...). Réaliser des reliures soignées : techniques de gardes en tissu, gardes incrustées, gardes bord à bord. Chemise et étui.

MÉTHODES ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthode démonstrative. Explications et démonstrations des gestes par le formateur, suivi de la réalisation par le stagiaire. Exercices à exécuter entre deux journées de cours. Correction par le formateur.

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S) : Laurence LARRIEU

Relieur expérimenté titulaire du CAP Arts de la reliure – Certificat de formation en reliure de l'AAAV.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle du travail effectué au fur et mesure des étapes de réalisation. Évaluations initiale et finale des acquis. Évaluations formatives des objectifs de développement des compétences, à chaque fin de réalisation.

Questionnaire d'évaluation de la formation deux fois par an.

MOYENS TECHNIQUES

Mise à disposition d'un atelier doté d'outils et gros matériels (hors cuirs et papiers) nécessaires à l'exécution des reliures.

ATELIER D'ARTS APPLIQUES DU VESINET - Formation d'adultes aux métiers d'art

Association Loi 1901 – Siret : 324 096 130 00020 – APE 9499Z – Siège social : Mairie du Vésinet 60 boulevard Carnot 78110 Le Vésinet
Administration et formation : 28 bis Chemin du Tour des Bois - 78400 Chatou - 01 39 52 85 90 – aaav@wanadoo.fr – www.aaav.asso.fr
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11780461178 auprès du préfet de la région Ile-de-France (ce n° d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)
Association non assujettie à la TVA (art. 261-7 du CGI)